

Question de Mme Kattrin Jadin au Ministre des Finances, chargé de la Fonction publique, sur "Télétravail – L'équipement informatique des agents du SPF Finances"

Kattrin Jadin (MR):

Le monde du travail évolue vers de nouvelles méthodes de travail permettant plus de flexibilité. Je salue donc votre souhait et celui de vos prédécesseurs de vouloir mettre en place les instruments adéquats permettant aux agents de votre département de pouvoir également pratiquer le télétravail. Il va de soi que cela présuppose la nécessité pour les agents du SPF Finances de bénéficier d'outils informatiques adéquats et optimisés quant à leurs tâches respectives. C'est ainsi que le but que nous partageons, à savoir d'améliorer l'efficacité des SPF pourra s'atteindre. C'est pour cela aussi qu'un bon niveau de bien-être au travail reste indispensable. De ce point de vue, il est, entre autres, vivement recommandé qu'un travailleur qui utilise son ordinateur tout au long de la journée dispose d'un écran de minimum 17 pouces, pour une meilleure visibilité des tâches à accomplir, surtout en matière comptable, ainsi que pour garantir une meilleure protection des yeux du travailleur. Les ordinateurs fixes sont également recommandés, par rapport aux ordinateurs portables, pour les personnes qui ne sont pas concernées par le télétravail: ils sont plus solides, fonctionnent pendant plus longtemps, et les accessoires nécessaires sont moins coûteux que ceux des ordinateurs portables. 1. Pouvez-vous m'informer sur le matériel informatique mis à disposition des agents du SPF Finances qui effectuent ou effectueront à l'avenir du télétravail en tenant compte du fait que certains effectuent leurs tâches exclusivement devant leur ordinateur? 2. Quel type de matériel est mis à disposition des personnes qui ne font pas de télétravail? 3. Quelles seront les pistes privilégiées pour de futurs achats de matériel?

Koen Geens, Ministre:

1. Les agents du SPF Finances qui effectuent ou effectueront du télé-travail disposent ou disposeront du matériel suivant: - pc portable avec écran 15.6" et pavé numérique incorporé; - souris USB externe; - clavier USB externe AZERTY complet; - pied ergonomique inclinable permettant de poser le pc portable et le document de travail; - sac de transport (mallette, sac à dos ou trolley, au choix de l'utilisateur). 2. et 3. En 2013, le parc informatique du SPF Finances se composera environ de 80 % de pc fixes et de 20 % de pc portables. À partir de cette année, le Comité de direction du SPF Finances, afin de promouvoir la flexibilité au travail (télé-travail, travail en bureaux satellite, desksharing, etc.) a décidé du remplacement systématique de tous les pc fixes arrivant en fin de contrat de maintenance par des pc portables tels que décrits ci-dessus. Cela veut dire qu'en 2017, tous les agents du SPF Finances, qu'ils fassent ou non du télé-travail, devraient disposer d'un pc portable. Un écran de pc portable d'une diagonale de 15.6" offre une résolution de 1366x768 pixels, soit une surface de travail quasiment égale à celle d'un écran standard de 19" ayant une résolution de 1280x1024 pixels. Le bien-être des agents et des conditions de travail adéquates étant primordiaux pour le SPF Finances, la question de l'acquisition d'écrans fixes de grande taille (min. 22") est actuellement à l'étude. Ces écrans viendraient compléter la configuration décrite ci-dessus lorsque les agents travaillent dans les locaux du SPF Finances.